



[/b]Conserver régime résidence principale avec location? [b]

Par **Mioconto**, le 25/09/2011 à 21:45

Bonjour,

Je suis en train d'acquérir une maison. Une revente est prévue dans les 3 années à venir.

Je souhaite dédier une partie de ma résidence principale à la location.

Est-ce que je risque de perdre les avantages du régime fiscal de la résidence principale, si je "sous loue" une partie de mon logement en meublé? (en respectant les conditions de loyer raisonnable...)

Merci d'avance pour vos réponses.